

Conseil pastoral de Saint-Jacques du Haut-Pas

Compte-rendu de la réunion du mardi 8 octobre 2024

Salle de Compostelle – 20h30-22h00

Participants

Membres de droit : Président : Père Sébastien Waeffler, curé de Saint Jacques, Père Laurent Lemoine, vicaire, Patrick Bonnemaïson, diacre, Luc Martin, diacre.

Membres laïcs appelés à l'équipe d'animation pastorale : Valérie de Lescure, Bénédicte de Saint-Maurice, Christian Valentin (secrétaire).

Membres laïcs appelés au conseil pastoral : Emmanuelle Chevalier (vice-présidente), Philippe Cabirol, Solange Kim, François-Xavier Lecointre, Paula Miranda et Hubert Tardieu.

Invités : Philippe Pâris (Conseil paroissial pour les affaires économiques), Marc Foubert (chargé d'établir un état des activités caritatives de la paroisse).

Excusés : Père Arnaud Gautier, vicaire, Henri Berling, Stanislas Delatte.

Prière liminaire

Chant

Bénissez Dieu, vous serviteurs de Dieu,
Vous tous qui demeurez dans la maison de Dieu.
Levez les mains vers le Dieu trois fois Saint,
Proclamez qu'il est grand, que son Nom est puissant.

Prière à l'Esprit Saint.

Evangile du jour : Lc 10, 30-42 (Marthe et Marie).

Points d'information

Ordonnance du cardinal Lustiger

Ce texte, du 12 novembre 1987 mais toujours en vigueur, fixe le cadre du Conseil pastoral de chaque paroisse parisienne. Il ne peut être modifié que par l'Archevêque. Quatre points sont soulignés par le Père Sébastien :

- « Les membres du Conseil pastoral paroissial doivent représenter l'ensemble de la communauté paroissiale dans sa diversité. »
- « Dans l'année pastorale qui suit la nomination d'un nouveau curé, le renouvellement partiel du Conseil pastoral paroissial est suspendu. A l'achèvement de cette année, le Conseil est soumis à renouvellement en sa totalité. »
- « Au-delà de sa contribution à la bonne marche de l'activité pastorale, le Conseil participe à l'élaboration des grandes orientations. Il aura le souci de stimuler cette activité pastorale et de vérifier qu'elle est à la fois fidèle aux orientations diocésaines et ajustée aux possibilités et besoins locaux. Son rôle auprès du Curé est consultatif. »

- « Un lien doit être établi entre le Conseil pastoral paroissial et le Conseil paroissial pour les affaires économiques, par exemple en faisant participer de droit un membre de l'un aux travaux de l'autre ».

Ainsi, l'actuel Conseil pastoral est assuré d'une stabilité d'un an. Au-delà, les membres laïcs seront entièrement renouvelés. Selon le principe de fonctionnement, le curé écoute et l'ensemble du Conseil pastoral est appelé au discernement collectif. C'est le curé qui assume seul les décisions qu'il est amené à prendre. Le lien avec le Conseil paroissial pour les affaires économiques est assuré grâce à la participation au Conseil pastoral de Philippe Pâris.

Remarque d'Hubert Tardieu (animateur avec Stanislas Delatte du groupe synodal « Gouvernance ») : Cela fait moins d'un an que le conseil est établi, à partir d'une élection à laquelle ont participé environ 200 paroissiens. Il ne serait pas souhaitable, selon Hubert Tardieu de donner l'impression que leur avis ne compte pas.

Le Père Sébastien répond qu'il a besoin de temps pour prendre sa décision quant aux modalités de renouvellement du Conseil pastoral dans le respect de l'ordonnance en vigueur.

Pèlerinage à Rome

Philippe Cabirol rappelle que ce pèlerinage diocésain est organisé, dans le cadre du Jubilé 2025, du 24 au 28 février 2025. Pour Paris, le nombre de pèlerins est limité à 200. A ce jour, seuls huit paroissiens de Saint-Jacques se sont inscrits. Il serait souhaitable que les personnes intéressées s'inscrivent d'ici le 15 novembre. Une réunion d'information est prévue le 22 janvier à 20h00. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Dates à retenir

- Mardi 21 janvier 2025 : prochaine réunion du Conseil pastoral à 20h15.
- Samedi 24 mai 2025 : pèlerinage paroissial à Notre Dame de Paris, à pieds pour ceux qui le peuvent, en compagnie des scouts, des élèves de l'aumônerie, des membres des différents groupes paroissiaux et le plus grand nombre de paroissiens. La messe du jour sera célébrée par les prêtres de la paroisse ; elle sera précédée d'une visite de la cathédrale et suivie par un pique-nique.

Réflexion et information

Financement des aides caritatives de la paroisse

Etat des besoins caritatifs

- **Petits déjeuners** : entre 5 et 25 personnes accueillies, chaque lundi, par 5 à 10 bénévoles (dont lundi dernier : 5 jeunes dont Emeline, responsable de l'aumônerie, et quatre étudiants de l'École des Mines. Les bénévoles apportent café, thé, lait, beurre, confiture, sucre.... Depuis quelques mois, Emmanuelle Chevalier et Emmanuel le livreur de journaux vont chercher, le dimanche soir et le mercredi soir, des invendus de boulangerie (pains, viennoiseries) récoltés par l'association « la Bonté Partagée » et apportés chez les sœurs Visitandines. Le compte-rendu est rédigé par Philippe Cabirol.
- **Paniers-repas** : ils ont été lancés en avril 2020, au cours du confinement du Covid, chaque jeudi, de 17h30 à 19h00 sauf pendant les trois mois d'été. Les personnes de la rue et précaires viennent pour partager une soupe, du café ou du thé, et recevoir un panier-repas. Elles échangent entre elles et avec les bénévoles (entre 15 et 35) et nouent ainsi des liens souvent durables. C'est également l'occasion pour elles de bénéficier du vestiaire (dont les vêtements sont fournis par la fringuerie). Le compte-rendu est généralement rédigé par Christian Valentin.

Sans compter les nombreux légumes pour la soupe, le café, etc, la préparation d'un panier-repas revient à environ 12 €. A raison de 80 paniers-repas par semaine et de 40 semaines par an, les besoins s'élèvent à 38 400 €. La contribution de la cagnotte ne correspond donc qu'à moins de 10% des besoins. Les 90% sont assurés par environ 25 contributeurs, ce qui correspond à une charge élevée, particulièrement pour des personnes isolées n'ayant pas elles-mêmes de gros revenus.

- **L'entraide** reçoit les lundis, mercredis de 16h00 à 18h00 des personnes précaires pour recevoir des secours, des bons pour des sandwiches, et/ou des conseils juridiques. Les quatre bénévoles cherchent à passer la main.
- **Hiver Solidaire** : cette opération, lancée il y a huit ans, permet d'assurer le dîner, le coucher et le petit déjeuner pour cinq hommes de la rue. Elle commencera le jeudi 2 janvier pour le dîner et s'achèvera le lundi 24 mars après le petit déjeuner. Gérée par un comité de pilotage d'une dizaine de personnes sous la houlette de Philippe Pâris et de Charlotte Roy, elle exige la mobilisation de plusieurs dizaines de bénévoles. Les besoins financiers sont assez limités : produits d'hygiène, de ménages, remplacement de plusieurs matelas. Une réunion de lancement est prévue le mardi 19 novembre à 19h30 au Studio des Ursulines avec la projection du film « Les Invisibles ».
- **Tournées de rue** : coordonnées par Michel Badré, dans le cadre de l'association « Aux captifs la libération », deux circuits de tournées de rue sont assurés par six bénévoles de Saint Jacques. Ces tournées de rue effectuées « les mains nues » ne requièrent aucun soutien financier.
- **Thé, papote et jeux** : lancée récemment par Bénédicte de Saint-Maurice, cette activité récente s'adresse, le lundi de 15h00 à 17h00, aux personnes isolées.
- **Visites aux personnes âgées isolées** : cette activité est portée par une dizaine de bénévoles, coordonnés par Luc Martin.

Idées d'amélioration

Etat des lieux.

Marc Foubert est chargé par le Père Sébastien d'établir un état des lieux des activités caritatives de la paroisse. Il doit rendre compte de ce qui fonctionne, des forces vives et de celles qui sont les plus faiblissantes Il devra également recenser les propositions de nouvelles « ventes de charité », les ressources et les besoins nécessaires (bénévoles, locaux, financements).

Association Enayam

Cette association, en sommeil depuis plusieurs années, vient d'être réanimée sous l'impulsion de Philippe Pâris qui, comme nouveau président, a convoqué une assemblée générale. Celle-ci a établi la composition de son nouveau bureau.

Assemblée paroissiale

Elle se tiendra le 12 janvier, et sera préparée par le Père Sébastien, aidé d'une équipe.

Deux points seront abordés :

- Une analyse des questionnaires. Pour favoriser leur retour, une urne sera installée au fond de l'église, jusqu'à fin octobre.
- La pastorale diocésaine de cette année qui porte sur les sacrements. C'est ce qui devrait constituer le cœur de cette assemblée paroissiale. A cet effet, le Père Sébastien donne un exemplaire de ce livret à chaque membre du Conseil pastoral « Les sacrements. Don de Dieu. Source de vie missionnaire. Source de vie fraternelle ».

Aménagements de la vitrine du Relais

Elle pourra désormais fournir aux passants :

- Les informations paroissiales et des informations pratiques pour les personnes de la rue qui pourraient être affichées devant la salle d'accueil du Relais.
- La production des enfants du catéchisme qui, pour une bonne part, fréquentent l'école primaire mitoyenne.
- L'exposition de belles photos paroissiales.

Prière

Emmanuelle Chevalier lit la prière du Pape François pour le mois d'octobre : « Pour une mission partagée. Prions pour que l'Église continue à soutenir, de toutes les manières possibles, un style de vie synodal, sous le signe de la coresponsabilité, en favorisant la participation, la communion et la mission partagée entre prêtres, religieux et laïcs.

Le Père Sébastien demande à Marie d'intercéder pour notre paroisse . La réunion se conclut par le « Je vous salue Marie » chanté.